

Charte de visite durant la période de crise sanitaire (Covid-19)

Je soussigné(e) ; M Mme NOM : Prénom.....

Né (e) le : / /

Demeurant à :

..... Téléphone :

Demande à rendre visite à : NOM PRENOM.....

Date et heure de visite souhaitées :

Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles d'organisation mises en place par
l'établissement,

à savoir :

- une durée de visite de 1 heure maximum. Pour des raisons d'organisation, la demande de visite doit être faite au préalable, et la date et l'horaire fixés par l'établissement strictement respectés.
- une visite limitée à une seule personne par résident (toutes les situations seront appréciées au cas par cas),
- une visite permise uniquement pour les personnes majeures,
- une inscription à l'arrivée sur le registre dédié,
- une stricte application des mesures de sécurité de la visite :
 - respect des gestes barrières : port du masque (venir avec), lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique,
 - respect des mesures de distanciation physique (distance minimale d'1,50m),
 - interdiction de toucher le résident, d'échanger des objets et des denrées, etc...
 - respect de l'endroit prévu pour la visite : rester en chambre.
- une prise de température à l'aide d'un thermomètre sans contact (qui doit être inférieure à 38°C), à l'arrivée,
- le respect des consignes données par l'agent désigné par l'établissement qui accompagne le résident.

